

LICENCE : Âge, types et catégories / 2023-2024

POUSSINS	Après le 01.01.2014 dans notre club à partir de 8 ans donc après le 01.01.2016	8 à 10 ans au MAC	U11 (Poussins)	PRATIQUE EN CLUB ou EN COMPÉTITION <i>Sous conditions et limitations d'âge et de puissance d'arc</i>
JEUNES	du 01.01.2012 au 31.12.2013 du 01.01.2010 au 31.12.2011 du 01.01.2007 au 31.12.2009 du 01.01.2006 au 31.12.2004	11 à 12 ans 13 à 14 ans 15 à 17 ans 18 à 20 ans	U13 (Benjamins) U15 (Minimes) U18 (Cadets) U21 (Juniors)	PRATIQUE EN CLUB ou EN COMPÉTITION Toutes les catégories d'âges : de U13 à U21 (benjamins à juniors) <i>Autorisation de compétition suivant certificat médical fourni</i>
ADULTES	Du 01.01.1985 au 31.12.2003 Du 01.01.1965 au 31.12.1984 Avant le 01.01.1965	21 à 39 ans 40 à 59 ans 60 ans et +	Senior 1 Senior 2 Senior 3	La Fédération propose 3 types de licences pour adultes : COMPÉTITION : permet de participer aux différentes compétitions, PRATIQUE EN CLUB : permet de pratiquer son sport sans participer aux compétitions, SANS PRATIQUE : pour les bénévoles ne pratiquant plus mais désirant s'investir dans le club. <i>Les adultes débutants bénéficient d'une licence de type "pratique en club" (loisir), n'étant pas amenés à pratiquer en compétition dès la 1^{ère} année.</i>
DECOUVERTE	Toutes catégories d'âges ADULTES, JEUNES, POUSSINS Délivrable uniquement à partir du 1 ^{er} mars de la saison en cours à des personnes n'ayant jamais été licenciées à la Fédération Française de Tir à l'Arc			PRATIQUE EN CLUB : uniquement dans le club ayant délivré la licence COMPÉTITION NON AUTORISÉE

La cotisation annuelle est **obligatoire**.

La licence est valable du 1^{er} septembre au 30 septembre de l'année suivante.

Son coût légitime :

- **Cotisation pour devenir adhérent de l'association "Montpellier Arc Club",**
en adéquation avec la qualité des services proposés : structure, horaires et qualité de l'enseignement.
- **Cotisations aux instances fédérales :**
Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), Comité Régional Tir à l'Arc Occitanie (CRTAO), Comité Départemental de l'Hérault (CD34),

COTISATION ANNUELLE LICENCE / 2023-2024			
	TARIFS	<i>Détail du Tarif :</i>	
		<i>Cotisation adhérent au Montpellier Arc Club</i>	<i>Cotisation aux instances fédérales</i>
POUSSINS	190,00 €	158,00 €	32,00 €
JEUNES	210,00€	165,00 €	45,00 €
ADULTES	<i>Compétition : 240,00 €</i>	171,00 €	69,00 €
	<i>Pratique en club / Loisir : 220,00 €</i>	160,00 €	60,00 €
	<i>Sans Pratique : 140,00 €</i>	88,00 €	52,00 €
DÉCOUVERTE <i>du 1^{er} mars au 30 septembre</i>	120,00 €	96,00 €	24,00 €